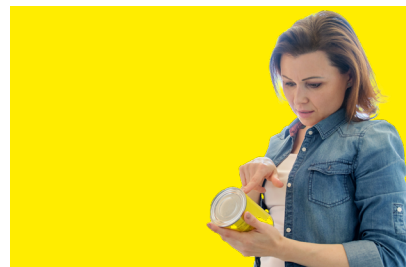
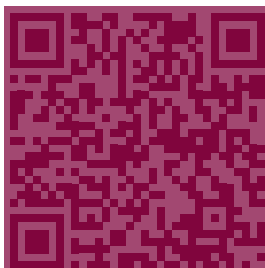


DREETS

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



L'interlocuteur régional
privilegié des entreprises, des
salariés, des consommateurs
et des personnes vulnérables



La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré de l'État qui assure le pilotage des politiques publiques dans le domaine du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs et les solidarités.

Elle est l'interlocutrice des entreprises et de l'ensemble des acteurs impliqués dans les champs économiques et sociaux : chefs d'entreprises, salariés, partenaires, demandeurs d'emploi, consommateurs, personnes vulnérables.

Le soutien de l'activité économique, l'aide à l'emploi, le développement des compétences des salariés, le respect de la réglementation du travail, de la concurrence, de la consommation, ainsi que la cohésion sociale constituent le cœur de ses missions.

**la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
est constituée de 3 pôles**

Le pôle Travail

Pour quoi ?

- Veiller au respect du droit du travail,
- Prévenir les risques professionnels et améliorer la santé et les conditions de travail,
- Appuyer le dialogue social,
- Assurer la veille et le suivi des relations individuelles et collectives de travail.

Comment ?

Le pôle travail est constitué d'un service animation et pilotage de l'action de l'inspection du travail ; d'un département dialogue social et relations professionnelles ; d'un département des affaires juridiques, d'un département santé et sécurité au travail, d'une unité régionale d'appui et de contrôle contre le travail illégal.

Les agents de contrôle exercent leurs activités dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes au sein des DDETS-PP, sous l'autorité hiérarchique de la DREETS.

<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Vos-interlocuteurs-en-droit-du-travail>



Le pôle Entreprises Emploi Compétences et Solidarités

Pour quoi ?

- Valoriser les ressources humaines, la compétitivité et l'innovation en vue de développer l'activité et l'emploi (actions en faveur des territoires, des branches professionnelles, des entreprises, des actifs),
- Développer l'insertion sociale et professionnelle (accès au logement, à la formation, politique de la ville, résorption des bidonvilles, intégration des réfugiés...),
- Protéger les personnes fragiles et vulnérables et lutte contre les exclusions (personnes en situation de handicap, enfants, personnes sans domicile...),
- Former et certifier les travailleurs sociaux,
- Anticiper et accompagner les mutations économiques,
- Accompagner les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes les plus exposées au risque d'exclusion du marché du travail.

Comment :

Avec l'appui d'hommes et de femmes experts dans ces domaines et répartis au sein de 5 services : solidarités, politique de l'emploi et de la ville, compétences et qualifications, entreprises et Fonds social européen.

Le pôle Concurrence Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie légale

Pour quoi ?

- Contribuer au bon fonctionnement et à la loyauté du marché, en détectant les pratiques susceptibles d'altérer le jeu de la concurrence (ententes, abus de position domination, déséquilibre des relations inter-entreprises...),
- Assurer la protection économique et la sécurité des consommateurs,
- Veiller au respect de la législation et de la réglementation en matière de métrologie légale (instruments de mesures).

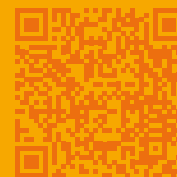
Comment ?

Le pôle C dispose, pour accomplir ses missions, de 5 départements : pilotage, animation, appui opérationnel ; commande publique et contentieux ; brigade des pratiques commerciales restrictives ; brigade d'enquêtes des vins et spiritueux ; métrologie légale.



Retrouvez les organigrammes de la DREETS

<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/La-DREETS-Auvergne-Rhone-Alpes>



Site de Lyon
DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
1 boulevard Vivier Merle -
Tour Suisslife
69443 LYON cedex 03

Site de Clermont-Ferrand
DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
Cité administrative
2 rue Pélissier - Bâtiment P
CS 20157
63034 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Tel : 04 72 68 29 00 - Fax : 04 72 68 29 29
L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 11h30 et de 14h à 16h

Service communication de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Crédit photo : MINEFI/AdobeStock